

# INFORMATIONS

## RECEPTEMENT MILITAIRE

### IMPORTANT

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit de faire recenser à la mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.**

Les pièces à fournir sont :

le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.

## ETAT CIVIL

Toutes nos félicitations à

Christophe **BELLINA** et Séverine **TOURNIER**  
mariés le 07 mai 2016 à REAUMONT

Nous nous réjouissons de la naissance de  
Maëlys **LEGROS PASQUIER**  
le 21 avril 2016 à VOIRON

Nolhan **BORDES**  
le 21 mai 2016 à VOIRON

Sacha **SIBEUD**  
le 23 mai 2016 à VOIRON

Nous regrettons la disparition de  
Madame Francine **GRANGE** épouse **NAZARET**  
le 29 avril 2016 à REAUMONT

Madame Denise **DUVERNEY-GUICHARD**  
épouse **BERRUX**  
le 22 mai 2016 à VIRIEU

## FEU D'ARTIFICE

En raison des restrictions budgétaires, la commune n'a pas obtenu de subvention lui permettant de l'aider à financer le feu d'artifice

**Par conséquent, celui-ci n'aura pas lieu le 14 juillet 2016.**

## AIPE

Faites en sorte que ces  
sourires restent des  
sourires !



Vous avez pu participer avec votre enfant à des activités ou ateliers proposés par l'AIPE tels que le massage bébé, le portage en écharpe, la psychomotricité, etc. ou bien vous avez bénéficié des services du RAM pour la recherche d'un mode de garde, des temps collectifs pour les assistantes maternelles, des permanences administratives pour les parents ayant besoin d'aide pour la création d'un contrat.

**L'AIPE est l'Association de parents et bénévoles qui gère le RAM. C'est aussi la structure qui s'occupe au sein de nos communes de vous proposer les activités en lien avec la Petite Enfance.**

**Vous vous sentez concernés par l'évolution de la Petite Enfance au sein de votre ville, vous êtes maman, papa ou même habitant souhaitant donner un peu de votre temps pour la petite enfance...**

**Il est important que chaque commune ait quelques parents bénévoles au sein de l'Association afin que notre intercommunalité reste présente, et que chaque commune puisse apporter ses idées.** Nous avons aujourd'hui besoin de renforcer le groupe de parents bénévoles.

**L'investissement se fait à hauteur du temps que chacun souhaite et peut y consacrer...**

*L'AIPE est, avant tout, un lieu de rencontres entre parents, entre enfants, d'échanges et de convivialité... Alors venez nous rencontrer lors des temps d'activité ou directement l'AIPE : 04 76 35 66 75 ou par mail [aipse.association@orange.fr](mailto:aipse.association@orange.fr)!*

**La Présidente de l'AIPE Laëticia FLEURY- GORON**

## COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE DE VOIRON

Depuis le 15 mars 2016, la mairie de Voiron est raccordée au dispositif COMEDC

(Communication électronique des données de l'état civil). Ce dispositif est une plate-forme d'échanges dématérialisés de données d'état civil entre les mairies dépositaires des registres de l'état civil et les destinataires.

**Pour une demande de passeport, la fourniture des actes de naissance n'est plus nécessaire pour les usagers dont la commune de naissance aurait elle-même rejoint ce dispositif.**

### MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30

Le mardi de 16 heures à 19 heures

le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 : permanence URBANISME

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous

Tél : 04.76.91.05.78 - Mail : [reaumontaccueil@wanadoo.fr](mailto:reaumontaccueil@wanadoo.fr) - [www.mairie-reaumont.fr](http://www.mairie-reaumont.fr)

### COMITÉ DE RÉDACTION

Cyrille SOUBEYRAT – Christine GIARDINA-MARINI

Directeur de publication : Brigitte LAURENT - ISSN 1274 -7203 - Tirage : 450 exemplaires

Réalisation et impression sur papier recyclé -  
MAIRIE DE REAUMONT



# Réaumont

Le journal de la commune de Réaumont

N° 110 JUIN 2016

## Charte agriculture, alimentation et forêt

Lors de sa séance du 27 avril, le Conseil Municipal a reçu Mr Gérard **SEIGLE VATTE**, Vice-président du Conseil Communautaire, délégué à l'agriculture. Il a présenté la charte agriculture, alimentation et forêt. Cette charte, document d'orientation politique et stratégique permet de préciser le projet de territoire dont les espaces constituent une ressource essentielle et remplissent des fonctions structurantes, notamment en termes économiques, écologiques et identitaires.

Dotée d'une politique agricole et forestière en constante évolution depuis 1976, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais s'appuie, dans sa mise en œuvre sur un partenariat étroit avec les élus locaux de l'agriculture et de la forêt déjà formalisée à deux reprises dans une charte en 1994 et en 2000.

A travers cette charte, les partenaires s'engagent à unir leurs forces afin de répondre aux 4 grands défis que rencontre aujourd'hui le territoire et inscriront leurs actions dans les objectifs suivants :

### Assurer la pérennité des espaces agricoles

- protéger les espaces agricoles et lutter contre la pression foncière
- faciliter les installations et les transmissions d'exploitations
- accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leur métier et de leurs pratiques

### Favoriser une meilleure exploitation de la forêt

- renforcer la mobilisation des bois
- encadrer les conditions d'exploitation de la forêt
- vulgariser, sensibiliser, développer la pédagogie auprès des habitants

### Valoriser l'agriculture et la forêt locales

- valoriser le rôle et l'image de l'agriculteur et du forestier auprès des habitants
- faire connaître les exploitations et les produits

- prévenir les conflits d'usage

### Structurer des filières territoriales rentables pour les producteurs et compatibles avec les moyens des consommateurs

- développer la filière alimentaire
- renforcer la filière bois
- initier la filière biomasse

## Le sourire d'une Centenaire

Entourée d'une partie de sa famille et avec une certaine émotion, Madame Simone **CHAVASSE FRETTE** a fêté ses 100 ans. Née à Paris le 11 avril 1916 en pleine guerre

elle était fille unique et ses parents travaillaient dans l'entreprise KODAK qui se transforma en cartoucherie.

Jeune fille elle apprit la couture et devint "petites mains". Son habileté pour la coupe du tissu lui permis de réaliser des

vêtements pour sa famille et pendant longtemps elle réalisa de nombreux canevas.

Elle épousa Monsieur **CHAVASSE FRETTE** et tous deux travaillèrent à la poste de Grenoble mais, c'était les conflits de la second guerre et il n'y avait pas grand chose à manger en ville. Ils vinrent donc s'installer à Réaumont. De leur union naquit Nicole, disparue trop tôt. Deux petites filles et leurs enfants entourent maintenant Madame **CHAVASSE FRETTE**

Aujourd'hui les rides marquent son visage mais son regard reste pétillant à l'évocation du gâteau: "je suis très gourmande dit-elle. On va boire du champagne?"

Elle sourit, heureuse et remerciant les quelques invités. elle vieillit sans médicaments et sans douleur mais se souvenant qu'autrefois, elle se soignait d'un peu de teinture d'iode dans de l'eau et de la pose de ventouses. Installée dans la maison de retraite de TULLINS, sa vie s'écoule au rythme des visites de sa famille.



# VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

## ROC JUDO

Plus que 5 semaines d'entraînement et la fin de cette saison 2015-2016 s'achèvera.



Nous terminerons cette année, le vendredi 24 juin 2016, avec une collation à l'issue des cours. A cette occasion, nous serons ravis d'accueillir les parents de nos petits Judokas. Notre président reste à votre écoute pour des jours "découverte" de la pratique du Judo. N'hésitez pas à lui en parler.

**Les cours pour la saison 2016-2017 reprendront à partir du 9 septembre 2016.**

Les inscriptions restent ouvertes en juillet et août.

Et pour plus de praticité, nous vous offrons la possibilité de récupérer les enfants à la sortie de l'école de Réaumont.

**Les horaires d'entraînement ont toujours lieu le vendredi soir :**

A partir de **4 ans** (2 horaires possibles) : de 15h45 à 16h30 ou de 16h45 à 17h30.

Pour les plus de **6 ans** : de 17h30 à 18h30.

Pour les plus de **14 ans** et les **adultes** : de 18h30 à 20h ou de 20h à 21h30.

**Pour toutes informations :**

Contactez le Président : Christophe RODIER : 04 76 05 10 69 – 06 79 70 47 34.

## LA MAISON DE L'ARBRE

La 20<sup>ème</sup> fête des plantes et graines rares qui a eu lieu le 2 et 3 avril dernier a battu tous les records d'affluence. En effet, dès le samedi matin, le public est venu nombreux pour profiter de toutes les animations, ateliers et conférences proposés tout au long du week-end. Les achats sont allés bon train. Le bilan de cette fête est très positif pour tous les participants.

Nous attendons avec impatience de fêter les 20 ans du festival de l'arbre pour clore en beauté cette année 2016.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous **les 22 et 23 octobre prochain !**  
La Maison de l'Arbre



## SOU DES ÉCOLES

Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants des deux villages pour proposer des ventes de pizzas au profit du Sou des Ecoles. Quatre sortes de

pizzas sont proposées et doivent être commandées en avance en remplissant le coupon réponse prévu à cet effet. Les Pizzas pourront être récupérées le 10 juin à la mairie de Saint Blaise du Buis, notamment à l'occasion du premier match de l'équipe de France de Football participant à l'EURO 2016.

Le Sou des Ecoles organise également, comme tous les ans la traditionnelle Kermesse le samedi 18 juin toute la journée. La grande fête de fin d'année des Ecoles : au programme chants et danses costumées le matin dans la Halle du buis. Des repas seront proposés autour de la Halle pour toutes les familles désirant le prendre sur place. Frites et grillades à réserver à l'avance ou décidé à l'improviste en fin de matinée. Glaces et gâteaux permettront de prendre des réserves pour pouvoir participer à toutes les animations proposées l'après-midi avec de nombreux lots à gagner pour tous les âges.

## TENNIS CLUB - TCRM

### Championnat départemental

Sur les 9 équipes en jeu pour les championnats départementaux, 6 se sont qualifiées pour les phases finales.

Nous tenons à féliciter toutes les équipes quels que soient leurs

résultats : Elles ont représenté fièrement nos couleurs en associant sportivité et convivialité qui sont les empreintes de notre club.

### Licence été 2016

Vous n'êtes pas adhérent, mais vous voulez accéder aux courts pendant l'été, vous pouvez obtenir une licence été, valable du 1er juin au 11 septembre. Cette licence FFT, avec assurance, vous permet l'accès aux 4 courts mais également de participer aux tournois de tennis de la fédération.

Adultes 65€, -18ans 37€, Couple 105€, Etudiant 45€. Pour plus d'information, envoyez un mail à [tc.rm@fft.fr](mailto:tc.rm@fft.fr)

### Dates à retenir :

**13 et 14 Juin 2016** : Week-end de la fête de l'école de tennis et le tournoi salade

Venez consulter notre site <http://tcrm.e-monsite.com>



## SA' DANSE

### JUILLET SPORTIF A REAUMONT



Sa'danse organise des cours de **cross training, pilates, zumba** et **stretching** durant le mois de juillet. Rejoignez-nous pour vous muscler, transpirer et vous étirer dans la

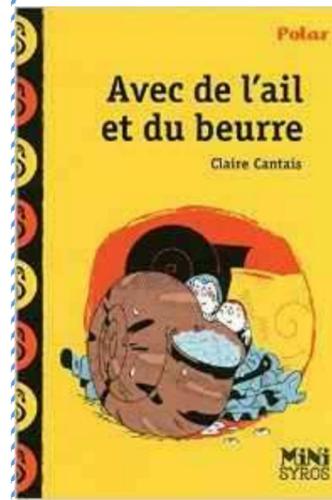
bonne humeur.

Les jours n'étant pas encore fixés, nous vous remercions de bien vouloir contacter, **Sandra** pour les renseignements et inscriptions :

**06 75 00 63 26** ou [samba38@hotmail.fr](mailto:samba38@hotmail.fr)

# VIE COMMUNALE

## BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque municipale vous propose un spectacle créé dans le cadre de la 7ème édition du festival Livres à vous 2015 : **Avec de l'ail et du beurre** un petit polar pour les petites et grandes oreilles, adapté du livre de Claire Cantais à partir de 6 ans le

**samedi 11 juin**  
**Salle polyvalente à 15h**

**Entrée gratuite.** Un goûter vous sera offert et vous pourrez « papoter » avec les artistes à l'issue de la

représentation.

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION CONCERNANT LES BRUITS

Avec l'arrivée des beaux jours, au doux chant mélodieux des oiseaux résonnent en écho les bruits des tondeuses. Afin de maintenir du temps calme aux habitants de Réaumont, **nous vous rappelons les horaires de tonte :**



**Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30**  
**Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**  
**Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Savez-vous que vous pouvez rentabiliser vos déchets en les recyclant chez vous tout simplement, vous gagnerez du temps et du carburant en évitant des aller-retour en déchèterie. En paillant le sol avec des végétaux, en utilisant les tontes de gazon, en broyant les branchages, en semant des prairies fleuries et en plantant des haies naturelles, vous économisez de l'eau car moins d'arrosage. Vous n'avez plus besoin d'acheter des engrais, pesticides ou paillis.

Si vous ne disposez pas du matériel nécessaire, contactez « **coccinelle verte** » ou si vous avez besoin d'un coup de main, appelez le service des emplois verts du Pays Voironnais :

**06 70 55 54 13 ou 04 76 32 72 80.**

Les emplois verts sont membres du groupe économie et solidaire Adéquation qui œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes, pour un emploi durable et local.

[www.groupe-adequation.com](http://www.groupe-adequation.com)  
[emploisverts@paysvoironnais.com](mailto:emploisverts@paysvoironnais.com)



## UN ÉTÉ ATTRACTIF POUR LES ENFANTS ET LES ADOS

Quand on a moins de 18 ans, comment occuper ses vacances ? On peut partir à la découverte de Réaumont et arpenter les sentiers balisés. Cependant les jeunes ont besoin d'activités plus sportives ou plus ludiques.

Deux centres aérés : les Petits Potes à la Murette et la MJC des Trois Fontaines à Rives accueillent les enfants et la commune participe au coût selon le quotient familial. Les jeunes peuvent préférer un temps de rencontre avec les animaux : Ballalama, le Centaure et Les Nouvelles écuries du Centaure, tous 3 basés à Réaumont, les Ecuries du Crossey (St Etienne de Crossey) les Ecuries du lac bleu (Le Pin) le Troubadour (La Buisse).

Le territoire du Pays Voironnais offre tout un panel de jeux de sports et de découvertes. Si l'appel de l'aventure avec son lot de frissons en tente plus d'un, le parc d'aventures de La Brunerie à Voiron propose des parcours « accrobranche » des courses d'orientation et de nombreuses autres activités. A Tullins, Sam'branche vous attend au pied des arbres. L'escalade, la spéléo et le canyoning sont au programme sur des différents sites du PAYS VOIRONNAIS. Pour les jeunes qui rêvent de naviguer en eaux douces, le lac de Paladru propose différentes activités nautiques.

Tout ceci n'est qu'un aperçu des multiples possibilités d'évasions estivales. Vous trouverez sur le site : [tourisme@paysvoironnais.com](mailto:tourisme@paysvoironnais.com) des informations complémentaires. Des brochures sont à votre disposition en mairie. Nous vous souhaitons de passer de bons moments de détente durant l'été.

## LES BISTROTS

**du 1er au 30 juin 2016**

Stéphane

G. SCHOLLAERT

expose

salle du conseil municipal

(horaires d'ouverture de la mairie)

**Entrée gratuite**

Expo-photos

